HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2035 2050

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Penser l'avenir du pays dans dix ans, dans une génération

Dans la lignée historique des travaux du Plan depuis Jean Monnet, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan a lancé un grand exercice de prospective nationale : « France 2035, France 2050 ». Cette démarche a réuni, d'octobre 2025 à l'été 2026, des personnalités du monde économique, social, des représentants de l'administration et d'associations… pour tracer un cap pour la France aux horizons 2035 et 2050.

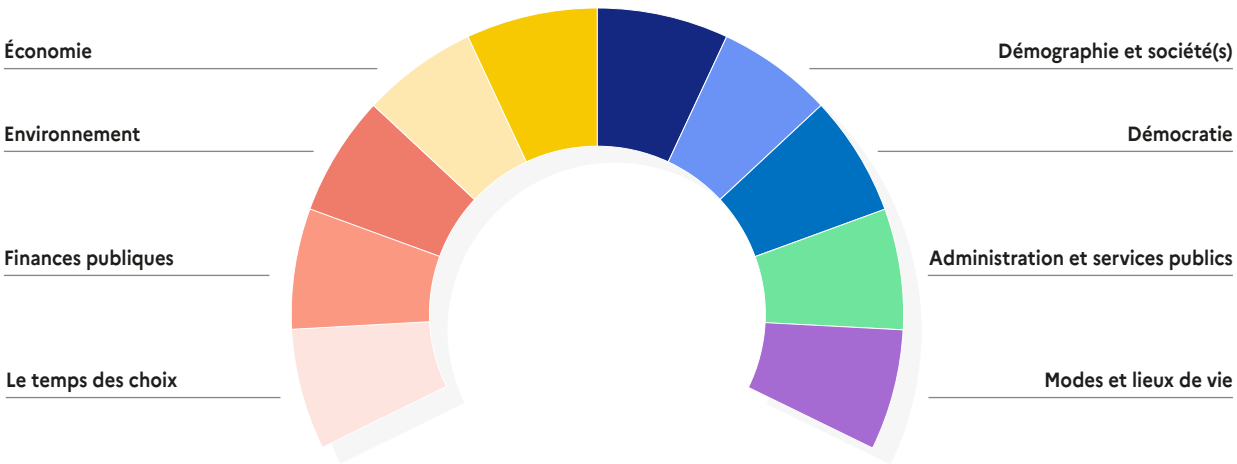
Un portrait prospectif de la France articulant deux horizons de temps

Pour la première fois dans l'histoire des exercices de prospective nationale, « France 2035, France 2050 » a articulé deux horizons complémentaires : dix ans, soit l'horizon traditionnel de la prévision et de la planification des politiques publiques, mais aussi vingt-cinq ans, soit une génération humaine, un laps de temps qui permet d'imaginer les bouleversements, les bifurcations, les transformations – et un avenir désirable pour notre société. S'il propose des scénarios probables et souhaitables à ces deux horizons en se fondant sur des données robustes, « France 2035, France 2050 » s'engage sur des propositions concrètes pour infléchir et transformer le visage de la France, et rendre notre pays plus prospère, plus solidaire et plus fort en Europe et dans le monde. À travers dix thèmes et dix chapitres, nous rendons compte ici de ce travail inédit. Une publication supplémentaire, *La France vue de l'étranger*, signée de personnalités mondialement reconnues, complètera ce travail à l'automne 2026.

Une entreprise ambitieuse et collective

Pour parvenir à ce résultat ambitieux, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan a mobilisé pendant un an des groupes de travail de haut niveau dirigés par des personnalités de référence dans leur domaine de compétence. Les travaux publiés reflètent leur regard, librement exprimé. Au-delà de ce travail d'expertise, plusieurs partenariats sont venus ouvrir l'exercice sur la société : une consultation citoyenne inédite a été organisée avec le Conseil économique, social et environnemental début 2026 ; des écrivains et scénaristes ont travaillé à imaginer la France de demain ; des écoliers, des lycéens, des élèves fonctionnaires ont aussi donné leur vision et leurs idées pour l'avenir. Nous publions l'ensemble de ces contributions. Le rapport final sera remis au président de la République et fera l'objet d'une parution pour le grand public. **Le Plan, fidèle à sa vocation : producteur d'idées pour demain, éclaireur du débat d'aujourd'hui.**

Les dix chapitres





HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2035 2050

L'ÉDITO DE CLÉMENT BEAUNE

À quoi ressemblera la France en 2035 ? En 2050 ? Quels défis économiques, climatiques, démocratiques, sociaux, démographiques, technologiques et militaires devons-nous anticiper dès aujourd'hui pour construire la France de demain ? À l'heure où notre rapport au temps s'est profondément transformé, l'immédiateté et l'urgence s'imposent trop souvent dans l'action publique comme dans le débat démocratique. Pourtant, une nation qui ne regarderait que le présent risquerait de perdre de vue l'essentiel : sa capacité à anticiper, à choisir et à bâtir son avenir. C'est précisément dans cet esprit qu'il y a quatre-vingts ans, dans une France terriblement meurtrie, le général de Gaulle engage la reconstruction du pays. À ses côtés, un visionnaire, bâtisseur de l'Europe moderne : Jean Monnet. Ensemble, par-delà leurs divergences, ils font émerger une idée fondatrice : celle du Plan. Une conviction les unit : **la reconstruction ne peut pas être seulement matérielle ; aucune nation ne se relève sans idées nouvelles, sans vision de long terme**.

Aujourd'hui, pour ses 80 ans, le Plan à la française est réunifié et renouvelé. Il redevient une véritable « ruche » intellectuelle, ouverte sur la société, fidèle à l'esprit d'innovation et de dialogue de Jean Monnet. Dans cet esprit, le Plan a engagé un grand exercice de prospective inédit : penser la France à deux horizons, 2035 et 2050.
« France 2035, France 2050 », C'est un an de travail, dix thématiques majeures, neuf groupes d'experts aux profils variés. C'est aussi l'implication d'écoles, d'étudiants, d'un panel citoyen, la réalisation d'un sondage inédit et l'apport de regards étrangers. Autant de contributions pour éclairer les futurs possibles de notre pays. Ce rapport a une ambition simple et essentielle : donner aux décideurs comme aux citoyens des clés de compréhension et d'anticipation. En articulant deux horizons – une décennie et une génération –, il permet d'éclairer les choix d'aujourd'hui à la lumière de leurs conséquences de long terme en faisant des propositions concrètes pour une France plus prospère, plus solidaire et plus puissante, en Europe et dans le monde. Cette démarche s'inscrit dans la tradition de la planification française : une planification stratégique, dégageant des priorités et des propositions, fondée sur le dialogue avec les partenaires sociaux, les collectivités locales, les entreprises, les associations…

Fidèle à son héritage, la planification à la française doit néanmoins se réinventer, se moderniser pour répondre aux défis du XXIe siècle. Aujourd'hui, notre pays ne manque ni de stratégies, ni de plans, ni de feuilles de route. Ce qui lui fait défaut, c'est l'échelon capable de hiérarchiser les priorités, d'arbitrer et de tenir un cap. **Quelques priorités, leur financement, de la stabilité !**

C'est dans cet esprit que pourrait être instituée une « loi des grandes options », adoptée au début de chaque législature. Elle fixerait, pour cinq ans, les grandes priorités nationales qui engageraient le pays. En donnant un cap clair, elle rendrait largement inutile la multiplication des lois de programmation sectorielles, trop nombreuses, insuffisamment appliquées et devenues, pour beaucoup, des lois d'affichage. Cette loi constituerait le sommet d'une véritable architecture du temps long. De ses orientations découlerait une loi-cadre des finances publiques, engageant le gouvernement sur **une trajectoire budgétaire pluriannuelle s'imposant aux budgets annuels**. A-t-on besoin de changer notre fiscalité chaque année ? Au contraire… Ces orientations seraient déclinées dans des feuilles de route ministérielles. Chaque ministre recevrait du Premier ministre un nombre limité d'objectifs directement issus des choix collectifs arrêtés en début de mandat : quatre ou cinq priorités claires, suivies dans le temps et évaluées. L'enjeu n'est donc pas de créer un échelon supplémentaire ou une nouvelle couche administrative. Il est de redonner une architecture lisible à une action publique aujourd'hui fragmentée, d'aligner les décisions, les budgets et les administrations autour d'un même cap. De mettre fin au sentiment de zigzag et d'impuissance publique qui nourrit la défiance des citoyens et, finalement, le populisme. **La loi des grandes options deviendrait ainsi la colonne vertébrale de l'action publique**, le point d'appui à partir duquel les différentes stratégies sectorielles pourraient s'articuler pour répondre aux grandes transformations de notre société.

Quatre-vingts ans après sa création, le Plan demeure plus actuel que jamais. Dans un monde instable, il peut redevenir ce qu'il a vocation à être : la boussole d'un État capable de penser loin et d'agir juste. « France 2035, France 2050 » s'inscrit pleinement dans cette ambition. Quatre-vingts ans après, nous avons les moyens de donner au Plan une nouvelle ambition. **Anticiper pour mieux décider. Anticiper pour mieux agir.**

CLÉMENT BEAUNE
HAUT-COMMISSAIRE À LA STRATÉGIE ET AU PLAN

Des groupes de travail pilotés par des personnalités qualifiées de premier rang

Associant experts, représentants de la société civile et citoyens, « France 2035, France 2050 » nourrira le débat public et les décideurs. Placés sous la coordination du Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan avec un appui technique de rapporteurs, des groupes de travail pilotés par des personnalités de haut niveau ont eu pour mission d'identifier scénarios et propositions de transformation.



ANTOINE PELLION
Directeur général adjoint d'IDEX,
en charge du développement ;
ancien secrétaire général
à la Planification écologique
Environnement



MAGDA TOMASINI
Directrice de l'évaluation,
de la prospective et de la performance
au ministère de l'Éducation nationale ;
ancienne directrice de l'Ined
Démographie et société(s)



JEAN-LUC TAVERNIER
Inspecteur général des finances ;
ancien directeur général de l'Insee
Économie



AMÉLIE VERDIER
Directrice générale des finances publiques ;
ancienne directrice générale
de l'ARS d'Île-de-France
Administration et services publics



XAVIER RAGOT
Président de l'Institut français
d'économie (IFE, ex-OFCE et CEPII) ;
membre du Conseil d'analyse économique
Économie



CONSTANCE RIVIÈRE
Directrice générale
du palais de la Porte Dorée ;
conseillère d'État
Modes et lieux de vie



ANTOINE FOUCHER
Président de Quintet Conseil, essayiste ;
ancien directeur de cabinet
de la ministre du Travail
Choisir son travail demain



FABRICE AUBERT
Directeur général adjoint de Nexity ;
maître des requêtes au Conseil d'État
Modes et lieux de vie



CAMILLE GRAND
Secrétaire général de ASD Europe ;
ancien secrétaire général adjoint
de l'OTAN pour l'investissement
de défense ;
ancien directeur de la Fondation
pour la recherche stratégique
Défense et sécurité nationale

« France 2035, France 2050 » en chiffres

Méthodologie

« France 2035, France 2050 » constitue un exercice de prospective inédit par son ambition, son périmètre et sa méthode. Conduit durant un an, il a mobilisé neuf groupes de travail présidés par des personnalités reconnues, réunissant des profils très divers – économistes, statisticiens, démographes, sociologues, juristes, chefs d'entreprise, militaires, spécialistes du climat, de l'énergie, du numérique ou de la santé, mais aussi écrivains et scénaristes. La démarche s'est structurée autour de deux horizons complémentaires : un scénario tendanciel à 2035, décrivant la France probable, et un scénario souhaitable à 2050, porté par une vision à la fois réaliste et optimiste dans les capacités françaises à surmonter les défis à venir. Reposant sur des auditions, des consultations, un vaste corpus de références et un important travail de modélisation, ces travaux ont débouché sur des diagnostics partagés, des scénarios prospectifs et des propositions concrètes de réforme.

UN TRAVAIL COLLECTIF, EXIGEANT ET OUVERT

1
AN DE TRAVAIL

9
GROUPES DE TRAVAIL

+100
EXPERTS MOBILISÉS
hauts fonctionnaires, militaires, chefs d'entreprise, chercheurs…

+100
AUDITIONS MENÉES
de personnalités françaises et internationales

UN TRAVAIL NOURRI PAR

- LES PARTENAIRES SOCIAUX
- LES LYCÉENS ET LES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES
- UNE CONSULTATION CITOYENNE
- LES EXEMPLES EUROPÉENS

UN OBJECTIF PARTAGÉ

REMETTRE LA STRATÉGIE, LA SOUVERAINETÉ ET LE LONG TERME AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

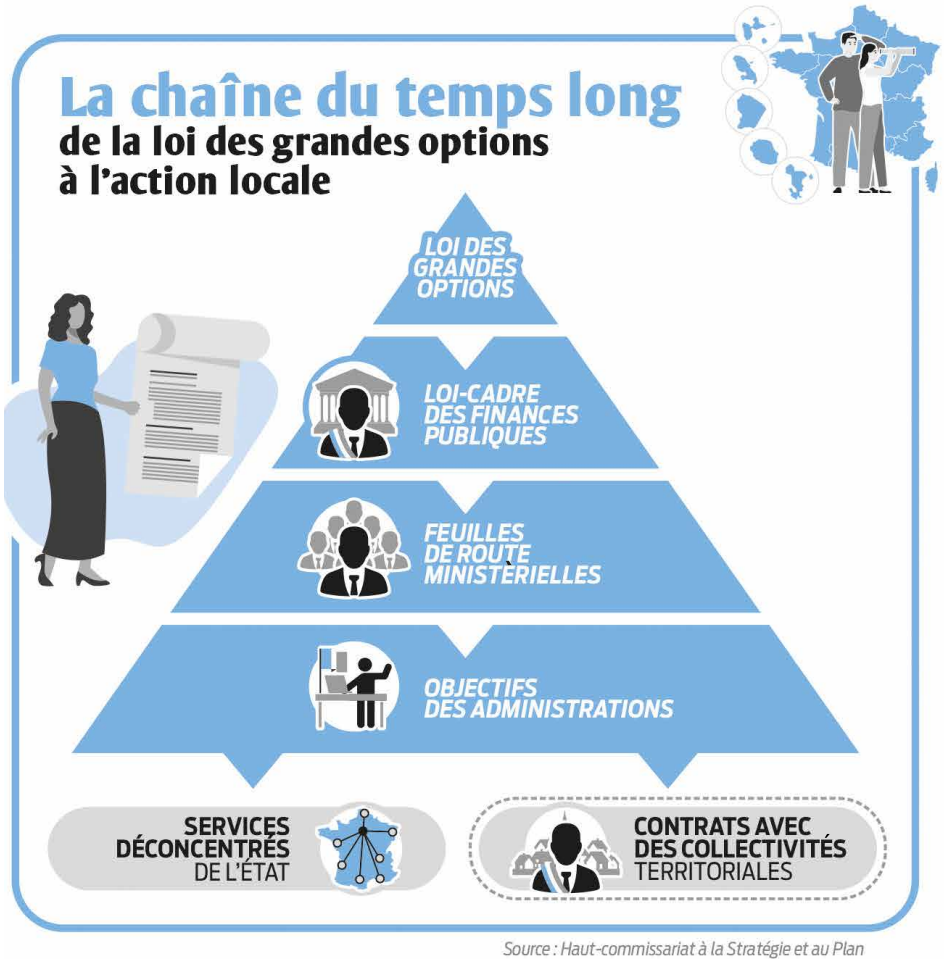
LE TEMPS DES CHOIX

Chapitre introductif

À consulter sur le site du HCSP

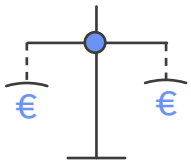
Ce chapitre introductif, signé par Clément Beaune, ne vise pas à résumer les points de vue librement exprimés dans chaque chapitre. Il insiste sur la nécessité de retrouver le sens du temps long, dans le débat et l'action publics, en mettant à jour la planification à la française. Jamais nous n'avons eu autant de données ou de stratégies sectorielles qu'aujourd'hui. Mais nous avons perdu ce qui faisait l'essence du Plan, bien au-delà des chiffres : des arbitrages et quelques priorités. Par exemple, s'agissant de la démographie et de son impact sur le système éducatif : voulons-nous faire des économies via la baisse du nombre d'élèves, réinvestir ces sommes dans les besoins de formation, ou choisir des scénarios intermédiaires différenciés par territoire ? Nous proposons ainsi une architecture nouvelle et cohérente : un plan quinquennal adopté en début de mandat, débattu et voté au Parlement pour fixer les « grandes options » ; un budget pluriannuel contraignant pour décliner ces actions ; des feuilles de route par ministère pour aligner les objectifs des ministres et, sous leur autorité, ceux des directions d'administration. Comme la France l'a montré après-guerre, on peut articuler débat démocratique, liberté d'entreprendre, priorisation stratégique et vision de long terme.

Une nouvelle organisation décisionnelle pour la France de demain : la loi des grandes options



Source : Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan

© Julien Pettier/Tallandier



FINANCES PUBLIQUES

Faire des choix budgétaires à la hauteur des défis des 10 et 25 prochaines années

Paru le 16 juillet 2026, à consulter sur le site du HCSP

Le débat public n'a jamais été aussi attentif aux finances publiques. Pourtant, peu de réflexions prospectives d'ensemble avaient jusqu'ici été conduites sur leur pilotage à long terme. De manière inédite, ce chapitre montre qu'en l'absence de mesures prises dès aujourd'hui, le déficit public pourrait atteindre 8,3 % du PIB et la dette 186 % du PIB à l'horizon 2050, dans un scénario central. Il identifie et chiffre ensuite les besoins potentiels pour préparer la France de demain – défense, climat, éducation, recherche, etc. En intégrant nos engagements européens, il propose enfin de grandes orientations (dépenses, recettes, réformes structurelles) et des réformes de la gouvernance budgétaire nationale pour remettre nos comptes publics sur la bonne voie. Au regard de la situation actuelle, il apparaît nécessaire de les redresser au minimum de 4,4 points de PIB en cinq ans, soit près de 140 milliards d'euros par rapport à la trajectoire tendancielle d'ici 2031.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Pour éviter une dérive de la dette publique dans les dix et les vingt-cinq prochaines années, un redressement des finances publiques de 4,4 points du PIB d'ici 2031**, soit environ 140 milliards d'euros de 2025, apparaît nécessaire. Aucun levier isolé – baisse des dépenses, hausse des prélèvements ou réformes favorables à l'emploi et à la productivité – ne suffira. Une combinaison sera indispensable, nécessitant de faire des choix démocratiques courageux et d'adopter des priorités claires.

02 **À cet effort s'ajouteront les engagements pris en matière de défense et de transition climatique.** D'autres **priorités pour préparer la France de demain** – liées à l'éducation, la recherche ou la cohésion sociale – auraient un coût à court terme, et nécessiteraient des efforts supplémentaires. Ces investissements ciblés pourraient toutefois renforcer durablement la résilience du pays, sa croissance et la soutenabilité de ses finances publiques.

03 **Ces arbitrages supposent une gouvernance budgétaire renouvelée**, davantage pluriannuelle, donnant plus de visibilité aux choix publics, avec un rôle renforcé du Parlement. Les documents de programmation, notamment le Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) prévu par le cadre européen, pourraient ainsi devenir des instruments centraux pour clarifier, débattre et stabiliser les grandes orientations budgétaires nationales.

ENVIRONNEMENT

Retrouver souveraineté, habitabilité et cohésion nationale, par la transition écologique

Paru le 2 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

D'ici 2050, le réchauffement climatique aura déjà provoqué en France une hausse de plusieurs degrés, mais tous les efforts pour en limiter l'ampleur et les impacts resteront indispensables. Par la transition écologique, nous pouvons et devons défendre notre souveraineté, l'habitabilité de nos territoires et notre cohésion nationale. D'ici à 2035, l'enjeu est de franchir une décennie de toutes les vulnérabilités, en accélérant fortement la décarbonation et l'électrification, et en protégeant les plus vulnérables face au climat et aux dépendances énergétiques. D'ici à 2050, il s'agira plus largement de rendre la France vivable dans une nouvelle réalité climatique : refonder les souverainetés agricole, énergétique et matérielle, adapter les territoires, préserver l'eau et la biodiversité et mieux gérer les pollutions et les risques. Tous les impacts ne seront pas évités, mais les solutions et motifs d'espoir sont nombreux.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Donner aux collectivités territoriales, et notamment au bloc communal, les moyens de réaliser leur transition** : dès lors que la collectivité aurait produit un plan pluriannuel d'investissement (PPI) permettant une transition crédible, elle aurait accès à un endettement additionnel à bas taux pour ses infrastructures de transition, voire à des ressources propres supplémentaires.

02 **Prioriser la réduction des pollutions**, pesticides compris, en particulier dans les « *hotspots* d'exposition » (c'est-à-dire les territoires qui concentrent et cumulent les pollutions et les vulnérabilités sociales).

03 **Élargir rapidement la réassurance par l'État à l'ensemble des risques climatiques**, par exemple selon le schéma dessiné par les recommandations du scénario n° 2 du rapport *Repenser la mutualisation des risques climatiques* du Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan (2025).



ÉCONOMIE

Retrouver la capacité de produire en France et en Europe

Paru le 7 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

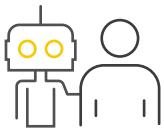
Dans un monde plus conflictuel, plus instable et plus concurrentiel, le maintien de capacités productives ne relèvera plus seulement d'un enjeu économique : il constituera une condition de notre souveraineté. Face aux dépendances stratégiques, à la compétition technologique et à l'urgence climatique, ce chapitre dessine une stratégie visant à rendre notre économie plus résiliente d'ici 2035, plus prospère à l'horizon 2050. Accélérer l'électrification des usages, renforcer notre autonomie sur les technologies et matières critiques, repenser le pilotage de la politique industrielle, investir dans la recherche, l'innovation et les compétences figureront parmi les priorités. Ces choix auront un coût financier, social et politique à court terme, mais ce changement de logiciel conditionnera notre capacité à décider de notre avenir et à préserver, sur le long terme, notre niveau de vie comme celui des générations futures.

PROPOSITIONS 2035 - 2050

01 **Réformer la politique d'innovation en France** afin de permettre un pilotage continu de la recherche, en amont de la mise en production, en concentrant le choix de l'État sur la définition des priorités stratégiques.

02 **Systématiser les études d'impact avant tout changement normatif** (impacts sur l'emploi, l'investissement, etc.), sous le contrôle d'un comité indépendant rattaché au Premier ministre.

03 **Aller vers une plus grande intégration européenne en dépassant la politique du juste retour au profit d'une politique de puissance collective.** Cela passera notamment par l'achèvement de l'Union de l'épargne et de l'investissement, la mise en place d'une véritable politique industrielle européenne (coordonnant les politiques industrielles nationales autour de priorités stratégiques communes définies dans le cadre financier pluriannuel), un programme d'investissement d'avenir européen et un endettement commun.



CHOISIR SON TRAVAIL DEMAIN

Être plus libres et indépendants, individuellement et collectivement

Paru le 10 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

D'ici 2050, les grandes mutations écologique, industrielle et numérique auront profondément redéfini les contours de l'emploi, dans un contexte où les travailleurs seront moins nombreux. Comment transformer notre système éducatif et notre système de formation professionnelle pour offrir, au XXIe siècle, des emplois rémunérateurs ? Comment assurer la pérennité financière de notre modèle social tout en garantissant à chacun la liberté de choisir son travail ? Réindustrialiser l'économie, choisir l'IA plutôt que la subir, former les nouvelles générations par le travail : autant d'orientations décisives à l'horizon 2035. Mais c'est en donnant dès aujourd'hui à chacun les moyens de changer de métier, d'organiser son travail et d'améliorer son pouvoir d'achat que pourra se construire, d'ici 2050, une véritable émancipation par le travail.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Investir massivement dans les compétences à travers la formation initiale et la poursuite du développement de l'apprentissage** ; l'orienter vers les besoins de l'économie et de la société, tout en facilitant les mobilités professionnelles des individus en cours de carrière par la création d'un « droit à la reconversion » universel.

02 **Allonger la durée d'activité tout au long de la vie**, en donnant à chacun la possibilité d'adapter son temps de travail aux différentes étapes de sa vie, via la création d'un compte épargne-temps universel (CETU) et l'instauration d'un droit à temps partiel en dernière partie de carrière.

03 **Construire une nouvelle protection sociale attachée à la personne**, avec trois strates complémentaires : universelle sur les risques santé et accident au travail ; sectorielle selon des accords de branche pour répondre aux besoins spécifiques des métiers ; et individuelle pour des compléments personnalisés. Cette nouvelle organisation devra donner plus de liberté aux actifs dans leurs choix professionnels et dans la gestion de leur carrière.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE

Préparer la Nation et défendre l'Europe face aux menaces de demain

Paru le 15 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

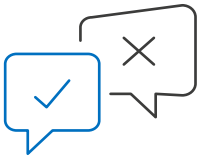
La dernière décennie a été marquée par le retour des rivalités de puissances et d'un conflit de haute intensité en Europe. La guerre se métamorphose en conjuguant désormais moyens conventionnels, actions hybrides, cyberattaques, manipulations de l'information, pressions économiques et menaces nucléaires. À cela s'ajoutent une vive compétition pour les ressources critiques et une extension des espaces de confrontation – des fonds sous-marins à l'espace – qui élargiront encore le spectre des menaces. D'ici 2035, la France devra donc relever plusieurs défis pour demeurer une puissance crédible : consolider un modèle d'armée à la fois de masse et d'innovation, renforcer la base industrielle et technologique de défense, anticiper les technologies de rupture, et mieux articuler autonomie stratégique française et coopérations européennes. La cohésion nationale devra également être renforcée, en diffusant l'esprit de défense dans l'ensemble de la société. À l'horizon 2050, l'enjeu sera de préserver notre liberté d'action par notre capacité de résilience et notre crédibilité militaire sur les plans opérationnel, technologique et énergétique.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Accélérer la transformation du modèle d'armée pour prévenir le risque d'un conflit majeur en Europe.** L'effort budgétaire demandé à la Nation doit répondre à un objectif européen clair à l'horizon 2035 : être capable, entre Européens si nécessaire, de prévenir toute attaque visant à tester l'unité et la crédibilité de l'Europe. La France doit tenir toute sa place dans cet objectif stratégique aux côtés de ses partenaires européens, en réduisant drastiquement ses dépendances militaires et stratégiques et en disposant des moyens de dissuader tout adversaire étatique de menacer l'Europe. C'est également la condition de la préservation de nos alliances.

02 **Mettre un terme aux dépendances technologiques de l'Europe.** Dans une phase d'accélération technologique majeure et de course entre grandes puissances (Chine et États-Unis) et aux deux horizons considérés, l'Europe et la France doivent impérativement mobiliser les ressources scientifiques et budgétaires et s'organiser pour demeurer maîtres de leur destin, en particulier dans le domaine digital. Innovation et souveraineté technologique doivent ainsi guider la préparation de l'avenir. La France doit porter une mobilisation ambitieuse des outils budgétaires de l'Union européenne, fondée sur une répartition plus claire des responsabilités entre l'Union et les États membres. Cette clarification de la gouvernance de défense européenne pourra également se traduire par la mise en place d'un Conseil de sécurité européen.

03 **Faire de la préservation de la cohésion nationale une priorité dans un contexte de guerre hybride exacerbée.** Toutes les crises à venir se dérouleront d'abord dans le champ cognitif : la capacité à identifier et contrer des attaques informationnelles et des tentatives de déstabilisation de notre société va donc devenir essentielle dans tous les scénarios de crise.



DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ(S)

Repenser les solidarités dans une France vieillissante

Paru le 17 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

D'ici 2050, la population française se verra profondément transformée : elle sera en moyenne plus âgée, comptera davantage de nonagénaires et de centenaires, tandis que les jeunes et les actifs seront moins nombreux. L'ensemble de la population sera en outre répartie différemment sur le territoire. Cette évolution démographique aura à la fois des effets sur les besoins de la population et sur le financement de notre modèle social. D'ici 2035, elle imposera d'adapter les services publics aux réalités locales (autonomie, santé, école, petite enfance), de rendre les infrastructures plus modulables et d'anticiper les besoins en main-d'œuvre et en compétences, notamment par une immigration de travail mieux structurée, adossée à une prospective des métiers en tension et à un pacte social favorisant l'intégration. À l'horizon 2050, il sera indispensable de repenser nos liens de solidarité en renforçant les métiers du soin et de la proximité avec l'appui des nouvelles technologies, tout en donnant davantage de place à la jeunesse et en accompagnant davantage les futurs parents. Plus qu'une simple évolution statistique, ce nouveau régime démographique appelle des transformations profondes de notre société.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Agir sur les inégalités dès et durant l'enfance** : investir plus tôt dans la petite enfance, la santé, l'école et les apprentissages fondamentaux, en ciblant prioritairement les enfants les plus vulnérables et les territoires les moins dotés.

02 **Sécuriser les parcours familiaux et professionnels des femmes, sans normer les choix.** Lever les contraintes concrètes qui pèsent sur les projets parentaux (modes d'accueil, congés, logement, emploi, monoparentalité) sans normer les choix individuels ni faire peser sur les femmes l'essentiel du coût de la parentalité et de l'aidance.

03 **Penser les politiques migratoires sur le long terme, et renforcer la politique d'intégration qui leur est attachée.** Anticiper les besoins de main-d'œuvre et de compétences, développer des voies régulières de migration, mieux reconnaître les qualifications, renforcer l'apprentissage du français, l'accès à l'emploi et la lutte contre les discriminations.

DÉMOCRATIE

Construire une démocratie résiliente face aux menaces

Paru le 22 septembre 2026, à consulter sur le site du HCSP

Face à la multiplication des menaces pesant sur l'information et le débat public, ainsi qu'à l'érosion de la confiance des citoyens envers les institutions, les prochaines décennies devront être celles d'un renforcement de la démocratie française et européenne, comme de l'État de droit. À court terme, il sera nécessaire de reconstruire des espaces de débat et de délibération sincères, en renforçant notamment, à l'échelle européenne, la transparence algorithmique afin de mieux protéger l'espace informationnel. Il conviendra aussi de solidifier les garanties institutionnelles face aux menaces illibérales, en renforçant la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice et la transparence des opérations d'influence. À plus long terme, l'amélioration des consultations citoyennes et la facilitation de l'exercice du vote contribueront à former des citoyens davantage acteurs et protecteurs de la vie démocratique. Cette citoyenneté devra être construite au niveau européen, pour créer un « fer de lance démocratique » qui maintienne une démocratie vivante et solide face à des menaces durables.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Garantir un espace informationnel pluraliste et fiable pour la démocratie** en soutenant durablement les médias indépendants et le journalisme professionnel, en rééquilibrant le partage de la valeur dans l'économie numérique via une meilleure régulation de la publicité en ligne et des mécanismes de rémunération pour l'usage des contenus, et en appliquant strictement le droit européen pour imposer aux plateformes et aux fournisseurs d'IA des obligations de transparence et de responsabilité. Ces mesures s'accompagneront d'actions d'éducation aux médias et de renforcement de la coopération européenne contre la désinformation et les ingérences étrangères.

02 **Consolider l'État de droit face aux risques d'érosion des garanties démocratiques**, en renforçant les contre-pouvoirs, l'indépendance de l'autorité judiciaire et les institutions garantes des libertés publiques. Cela suppose également une meilleure protection des acteurs de la société civile et une transparence accrue des influences privées, étrangères et des activités de représentation d'intérêts.

03 **Refonder l'adhésion démocratique par une participation citoyenne renouvelée.** Il importe de mieux associer les citoyens à l'élaboration des décisions publiques, de faciliter l'exercice du vote et de renforcer la participation des jeunes à la vie démocratique. Cette dynamique doit s'inscrire dans un cadre européen plus affirmé, afin de faire de l'UE un espace de protection et de promotion des valeurs démocratiques capable de soutenir la résilience des démocraties libérales à travers le monde.



ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS

Des services publics renouvelés pour mieux faire société

La cohésion nationale est aujourd'hui fragilisée par un décalage croissant entre les attentes des citoyens et leur perception de l'efficacité de l'État, la distance ressentie avec l'administration, les difficultés territoriales d'accès à la santé, un système public d'éducation défaillant, des délais de justice trop importants et une concurrence entre des acteurs privés et publics qui n'ont pas les mêmes intérêts. À l'horizon 2035, restaurer l'accessibilité, la qualité et l'efficience est indispensable pour retrouver la confiance des citoyens. Plusieurs pistes sont proposées : renforcement de France Services et de « l'aller-vers », la revalorisation du métier d'enseignant, des équipes traitantes en santé, des services publics à prioriser choisis par les citoyens, un cadre pour garantir la protection des données et la souveraineté numérique. Cela permettra, d'ici 2050, de reconstruire démocratiquement un service public modernisé et renouvelé s'organisant autour de services essentiels, moins nombreux mais garantis pour tous. Il reposera sur davantage de services adaptés aux besoins des territoires, des démarches invisibles et automatiques, des agents publics toujours experts de leurs métiers mais aussi médiateurs, une IA de confiance et la participation des citoyens.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Mettre en place un socle universel de services publics et admettre un principe de différenciation pour les autres services publics** selon les besoins des territoires et des individus.

02 **Refonder l'action publique sur la responsabilité, l'évaluation et la participation.** Face aux contraintes démographiques, écologiques et budgétaires, faire des choix explicites sur les priorités du service public, piloter les politiques par les résultats, déconcentrer les responsabilités et associer les citoyens à leur gouvernance.

03 **Déployer avec l'ensemble des collectivités publiques un « État-plateforme »** fondé sur des infrastructures numériques communes, des données protégées en Europe et une IA de confiance, tout en renforçant le rôle des agents publics comme garants de la qualité, de la relation humaine, de l'équité et de la confiance.



MODES ET LIEUX DE VIE

Protéger les liens, aménager les lieux

Paru le 6 octobre 2026, à consulter sur le site du HCSP

Depuis les années 2000, nos modes et lieux de vie connaissent des mutations profondes, appelées à se prolonger à l'horizon 2035 : fragilisation des liens sociaux, omniprésence du numérique et de l'IA, parcours de vie moins linéaires, habitat exposé aux effets du changement climatique. À court terme, il faudra adapter les politiques familiale, sociale et résidentielle, préserver l'autonomie cognitive nécessaire pour ne pas déléguer aux outils d'IA l'ensemble de nos choix, de nos apprentissages et de nos relations, favoriser des lieux collectifs et des temps de déconnexion numérique, en particulier pour les enfants, et reconnaître les commerces, bibliothèques ou équipements culturels et sportifs comme des infrastructures essentielles de cohésion sociale, au cœur d'une stratégie nationale de prévention de la solitude. D'ici 2050, le logement devra aussi évoluer vers des formes plus durables et modulables, tandis que la culture devra demeurer une priorité de l'action publique afin de préserver la souveraineté et la diversité culturelles.

PROPOSITIONS 2035 – 2050

01 **Préserver la liberté des esprits et la possibilité des liens.** La solitude, l'appauvrissement cognitif et le repli sur soi sont en partie le produit de choix et contraintes auxquels les pouvoirs publics peuvent remédier. Cela suppose d'adopter une première loi-cadre sur l'économie de l'attention, articulée autour de la transparence des algorithmes de recommandation, de l'interdiction des mécanismes d'addiction à destination des mineurs de moins de 15 ans et de l'intégration d'indicateurs de santé attentionnelle aux politiques de santé publique. Une seconde loi-cadre consacrée à la souveraineté culturelle viserait à préserver la diversité de la création et de l'information, à protéger les auteurs et les créateurs face aux effets de l'IA générative, à soutenir les lieux culturels de proximité et à limiter les effets de concentration des grandes plateformes numériques.

02 **Adapter les droits sociaux et familiaux à la diversification des liens et des structures familiales.** Les solidarités ordinaires se réinventent – coparentalité choisie, liens amicaux structurants, familles recomposées –, mais le droit de la famille et de la protection sociale – ainsi que les règles d'héritage et de transmission – repose encore largement sur le modèle du couple et de la famille nucléaire. Faire évoluer certains droits fiscaux et reconnaître juridiquement les nouveaux liens de solidarité permettrait d'accompagner ces transformations plutôt que de les ignorer.

03 **Inscrire l'habitabilité comme principe juridique.** À l'horizon 2050, les transformations climatiques, démographiques et numériques rendront nécessaire un critère de synthèse capable de dépasser l'empilement actuel de normes sectorielles. Faire de l'habitabilité un critère juridique dans les décisions de planification territoriale permettrait de redonner cohérence et lisibilité à l'ensemble des politiques de modes et de lieux de vie.

« France 2035, France 2050 » dans la grande histoire du Plan

Créé en 1946 par le général de Gaulle et confié à Jean Monnet, le Plan a depuis son origine pour vocation d'éclairer les Français et les décideurs publics sur l'avenir du pays, pour mieux l'anticiper et le préparer. Dès 1964, le Plan lance, sous l'autorité de Pierre Massé, le premier grand exercice de prospective nationale : *Réflexions pour 1985*. Coordonné par Pierre Guillaumat, l'exercice étudie « l'homme de 1985 », sa place dans la société, ses loisirs, son éducation, pour éclairer les politiques publiques dans le cadre de la planification indicative.

Au fil des décennies, l'exercice s'est répété tous les dix à quinze ans sous des formes variées qui correspondent aux différents positionnements du Plan dans l'appareil d'État. Le dernier rapport de cette nature, *La France dans 10 ans*, fut lancé par Jean Pisani-Ferry, à la tête de France Stratégie, en 2013, et remis au président de la République. « France 2035, France 2050 » se nourrit de cette longue histoire en la modernisant pour incarner la prospective nationale du XXIe siècle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HAUT-COMMISSARIAT À LA STRATÉGIE ET AU PLAN SUR :

- strategie-plan.gouv.fr
- Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan
- @StrategiePlan
- @strategieplan
- @strategieplan
- StrategieGouv

HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Il éclaire les choix collectifs sur les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, technologiques et culturels, dans un cadre national et européen.

HAUT-COMMISSARIAT À LA STRATÉGIE ET AU PLAN – 20, AVENUE DE SÉGUR – TSA 90725 – 75334 PARIS CEDEX 07